



Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 13

Votants: 15

Séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée le 02 avril 2024, s'est réunie sous la présidence de Egène CAZENAVE

Sont présents: Christophe ROMAN, Françoise BERENGUEL, Eugène CAZENAVE, Patrick BONNET, Anne-Marie MAILHES-CHAVANON, Christelle MEDAILLON, Julien MONIN, Baptiste MOULIE, Florent REYNAUD, Bernard SARRABERE, Gilles SEMMARTIN, Marc SUBERBIE, Sylvain TRIGUEROS

Représentés: Pierre GIRARDEAU par Françoise BERENGUEL, Rémi PELTIER par Eugène CAZENAVE

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Baptiste MOULIE

ORDRE DU JOUR

- 1 - Nomination d'un (e) secrétaire de séance
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024
- 3 - Election du Maire
- 4 - Détermination du nombre d'adjoints
- 5 - Election des adjoints
- 6 - Détermination des Commissions municipales
- 7 - Election des Conseillers communautaires
- 8 - Arrêté donnant délégation au 1er adjoint
Arrêté donnant délégation à l'adjoint administratif
Arrêté donnant délégation à l'adjoint administratif remplaçant
- 9 - Questions diverses

Le quorum étant atteint, M. ROMAN ouvre la séance à 18h30.

1 - Secrétaire de séance : Baptiste MOULIE, le plus jeune de l'assemblée

2 - Approbation du PV du 12 mars 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3 - Election du Maire :

Election du 32ème Maire de Momères présidée par Eugène CAZENAVE, doyen de l'assemblée

Vote à bulletin secret

M. ROMAN Christophe se porte candidat.

M. ROMAN est élu Maire avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

4 - Détermination du nombre d'adjoints : le nombre reste identique, c'est-à-dire 4.

5 - Election des adjoints :

Fixation des taux des indemnités du Maire et de ses Adjoints : vote à l'unanimité.

1er Adjoint : Pierre GIRARDEAU, candidat, élu avec 15 voix POUR

2ème Adjoint : Françoise BERENGUEL, candidate, élue avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

3ème Adjoint : Eugène CAZENAVE, candidat, élu avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

4ème Adjoint : Julien MONIN, candidat, élu avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

6 - Commissions municipales :

Elles restent à l'identique, Anne-Marie CHAVANON, intègre les commissions Finances, Travaux et Voiries, Urbanisme et Environnement.

COMMISSION COMMUNALES

- **FINANCES** : BERENGUEL Françoise - MEDAILLON Christelle – CAZENAVE Eugène – SARRABERE Bernard – ROMAN Christophe – TRIGUEROS Sylvain – CHAVANON Anne-Marie
- **TRAVAUX ET VOIRIE** : GIRARDEAU Pierre - MOULIÉ Baptiste - ROMAN Christophe – PELTIER Rémi - MONIN Julien – TRIGUEROS Sylvain - CHAVANON Anne-Marie
- **URBANISME ET ENVIRONNEMENT** : PELTIER Rémi – SARRABÈRE Bernard – SUBERBIE Marc – MOULIÉ Baptiste – MONIN Julien – CAZENAVE Eugène - CHAVANON Anne-Marie
- **COMMUNICATION CULTURE ET MANIFESTATIONS** : MONIN Julien – GIRARDEAU Pierre – BONNET Patrick – CAZENAVE Eugène – MÉDAILLON Christelle – BERENGUEL Françoise
- **CCAS** : CAZENAVE Eugène – MÉDAILLON Christelle – BERENGUEL Françoise – SARRABÈRE Bernard

7 - Election du Conseiller Communautaire : Christophe ROMAN de droit.

8 - Arrêtés de délégation : 1er Adjoint, Adjoint administratif et Adjoint Administratif remplaçant.

9 - Questions diverses :

- Délibération pour intégrer deux voies au cadastre :
 - Impasse de la Gespe : vote à l'unanimité,
 - Rue Saint-Upéry : vote à l'unanimité.
- Délibération pour déterminer le montant des subventions 2024 attribuées aux associations de la commune :
 - Le montant total alloué pour 2024 est de 3 000,00€ : vote à l'unanimité
 - La répartition des 3 000,00€ par Association :
 - Anciens combattants, 300,00€ : vote à l'unanimité,
 - Club "Bois, Fil et Cie", 300,00€ : vote à l'unanimité,
 - Comité des Fêtes de Momères, 1 400,00€ : vote à l'unanimité,
 - Gymnastique volontaire, 700,00€ : vote à l'unanimité,
 - Société de chasse de Momères, 300,00€ : vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,



